

Belgium-Brussels: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 43/2022 02/03/2022

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commission communautaire française(3P)

National registration number: 0240.682.437_26909

Postal address: Rue des Palais 42

Town: Bruxelles (Schaerbeek)

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1030

Country: Belgium

Contact person: Stefania Torino

E-mail: storino@spfb.brussels

Telephone: +32 28008510

Internet address(es):Main address: <http://www.ccf.brussels>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=438267>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=438267>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Commission+communautaire+fran%C3%A7aise%283p%29-2020%2F173bis-F02>Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=42330>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Immeuble rue des Palais - étude du réaménagement et de la rénovation des espaces intérieurs d'un immeuble de bureaux - Appel à demandes de participation -

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La Commission communautaire française est propriétaire d'un bâtiment de bureau sis rue des Palais 42 à 1030 Bruxelles. Elle occupe ce bâtiment depuis janvier 2002, et l'effectif du personnel a été grandissant au cours de ces dernières années. Ce qui a pour conséquence une utilisation maximale du bâtiment et une adaptation progressive de la manière d'occuper et d'habiter les espaces. Le présent marché de services correspond à l'étude de l'aménagement des espaces intérieurs d'un immeuble de bureaux occupé afin d'améliorer la fluidité, la convivialité et la flexibilité dans l'occupation des lieux.

La surface brute du bâtiment est d'environ 11.000 m2, dont 5.400 m2 dédiés aux espaces de bureau, 470 m2 de salle de réunions, 2.520 m2 de circulation horizontale, et 250 m2 d'espace réservés aux coffee-corners.

Le programme comprend dans un premier temps (phases) le réaménagement des espaces communs :

- les salles de réunion et les couloirs doivent être rénovés en permettant plus d'ouverture vers les autres espaces, en y apportant de la lumière • les couloirs et la circulation verticale par les escaliers doivent être adaptés pour plus de fluidité, de sécurité et en y apportant une meilleure luminosité •les Patios et kitchenettes devraient faire l'objet d'attention particulière avec des idées innovantes en termes d'espaces de détente, de convivialité, tout en restant ouvert vers les autres espaces
 - les tourelles pourraient être aménagées en espaces destinés au Bien-Etre •l'accueil devrait être réaménagé afin d'améliorer l'accueil du public et d'augmenter la sécurité des agents
- En ce qui concerne le réaménagement des bureaux, il convient de les rafraichir et d'assurer une occupation rationnelle des espaces en fonction des effectifs et de la configuration des lieux.

Vu leur état de vétusté et le manque d'étanchéité à l'air, le remplacement des châssis devrait également faire l'objet d'une étude. Pour ce volet de la mission, il est impératif de contrôler la nature et la qualité du bâtiment auprès de la CRMS. Cette partie de la mission impliquera probablement l'obligation de faire une demande permis d'urbanisme.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Rue des Palais 42 - 1030 Bruxelles

II.2.4. Description of the procurement

BUDGET

A titre indicatif, le budget des travaux pour lesquels le présent marché est envisagé s'élève à : 3.300.000 EUR HTVA (hors honoraires)

L'attention du prestataire est attirée sur le fait qu'en fonction des disponibilités budgétaires et de l'évolution des besoins, des phases de travaux seront définies. Celles-ci feront l'objet de marches de travaux successifs sur plusieurs années (estimé entre 5 et 7 ans). Le prestataire ne pourra se prévaloir d'un quelconque dédit en cas de non réalisation d'une ou plusieurs phases de sa mission.

HONORAIRES

Le présent marché est passé en forfait sous la forme d'un taux d'honoraires en %, à fixer par le soumissionnaire entre 8 et 10 %. Ce taux d'honoraires couvre l'ensemble des prestations faisant l'objet du marché.

PROCEDURE

Les candidats sélectionnés au terme de la première phase seront invités à remettre une offre. Les conditions du marché ainsi que les modalités pratiques liées à l'introduction de l'offre font l'objet d'un cahier spécial des charges qui sera communiqué aux candidats invités à soumissionner.

Lors de la seconde phase de la procédure, les soumissionnaires devront remettre offre sous la forme d'un dossier technique et d'intentions exprimant les propositions architecturales et d... (voir documents du marché).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Qualité architecturale et convivialité / Weighting: 35

Quality criterion - Name: Habitabilité du projet / Weighting: 35

Cost criterion - Name: Montant des honoraires / Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

La réduction des candidats est basée sur l'analyse de son savoir-faire, de son efficacité, de son expérience.

Lors de la seconde phase de la procédure, les soumissionnaires devront remettre offre sous la forme d'un dossier technique et d'intentions exprimant les propositions architecturales et d'aménagement des espaces.

Compte tenu du travail nécessaire à l'élaboration de ce dossier technique, une indemnité de 4.000 EUR sera payée aux soumissionnaires sélectionnés, ayant déposé une offre régulière et complète qui aura obtenu au minimum 60% des points suivant les critères d'attribution.

Jugeant ce nombre suffisant pour garantir une saine concurrence et comparaison et vu le paiement l'indemnité précitée, le pouvoir adjudicateur envisage de retenir les 5 candidats jugés les plus aptes à exécuter le marché, pour autant qu'il y ait suffisamment de candidats appropriés.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1. Motifs d'exclusion

MOTIFS D'EXCLUSION OBLIGATOIRE LIÉS À UNE INFRACTION PÉNALE

Sauf dans le cas où le candidat démontre avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer sa fiabilité conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un candidat de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce candidat a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions mentionnées à l'article 61 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, à savoir :

1. participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal ou à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée;
2. corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal ou à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des fonctionnaires des États membres de l'Union européenne ou à l'article 2.1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé;
3. fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002;
4. infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, telles qu'elles sont définies à l'article 137 du Code pénal, aux articles 1er ou 3 de la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme, ou incitation à commettre une infraction, complicité ou tentative d'infraction telles qu'elles sont visées à l'article 4 de ladite décision-cadre;
5. blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels que définis à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ou à l'article 1er de la Directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme;
6. travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains définis à l'article 433quinquies du code pénal ou à l'article 2 de la Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du Conseil;

7.occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal au sens de l'article 35/7 de la loi du 12 avril 1965 concernant la protection de la rémunération des travailleurs ou au sens de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers.

MOTIF D'EXCLUSION RELATIF AUX DETTES FISCALES ET SOCIALES

Sauf exigences impératives d'intérêt général et sous réserve des cas mentionnés au paragraphe 3, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un candidat qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf :
1° lorsque le montant impayé ne dépasse pas le montant à fixer par le Roi; ou 2° lorsque le candidat peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces cré...(voir documents du marché).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. La preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels.
2. Une déclaration bancaire appropriée.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. 1.000.000 €
2. établie conformément au modèle figurant à l'annexe 11 de l'AR du 18 avril 2017.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. L'indication des titres d'études et professionnels du prestataire de services.
2. Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude
3. Présentation de 3 références dont le candidat est l'auteur, au cours des trois dernières années et qu'il estime pertinent par rapport à l'objet du marché et aux ambitions du Maître d'ouvrage au regard des capacités spécifiques attendues des candidats. A qualité architecturale égale, le Maître d'Ouvrage privilégiera les références qui correspondront au plus près aux caractéristiques du bâtiment rue des Palais (11.000 m2, 8 étages, organisation verticale, ...).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux):

1. La preuve de l'inscription à l'ordre des architectes (Belgique) ou l'inscription à une institution professionnelle équivalente pour les candidats étrangers, d'une ou plusieurs personnes faisant partie de l'équipe du projet
2. Une note descriptive (maximum 3 pages au format A4) détaillant la composition de l'équipe proposée pour répondre à cette candidature, expliquant la compréhension de la mission, la collaboration avec le maître d'ouvrage et la répartition du rôle de chaque partenaire avec la plus value de chaque compétence pour l'équipe (illustré par un organigramme). En cas d'association de plusieurs prestataires de service, il sera spécifié le type d'association et les relations contractuelles entre les partenaires. Cette note argumentée explicitera son savoir- faire, son efficacité, son expérience et sa fiabilité pour mener à bien le projet au regard des compétences générales et des capacités spécifiques attendues des candidats
3. Le candidat devra impérativement joindre :

- 3 référence de minimum 5.000 m2 d'espaces bâtis dans le cadre d'une rénovation et/ou d'un aménagement d'espaces intérieurs de bureaux
- pour chaque référence, toutes les informations concernant le stade de son étude (ayant au moins atteint le stade de l'approbation du Projet par le maître d'ouvrage), les coordonnées du Maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le montant des travaux
- pour chaque référence une note (maximum 2 page au format A4) justifiant en quoi l'exemple sélectionné est jugé pertinent par rapport à l'objet du marché et aux capacités spécifiques attendues du candidat à savoir des travaux dans le cadre de rénovation et/ou d'aménagement d'espaces intérieurs de bureaux
- pour chaque référence au minimum 3 illustrations (photos, plans, ...) du projet étayant la capacité du candidat à répondre aux attentes du maître d'ouvrage.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, Catégorie: N/A

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

La preuve de l'inscription à l'ordre des architectes (Belgique) ou l'inscription à une institution professionnelle équivalente pour les candidats étrangers.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/03/2022 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 15/06/2022

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

25/02/2022